# CONSEIL D'ECOLE N°1
# ELEMENTAIRE MARIE CURIE
# ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Date : le jeudi 15 octobre 2021

Horaire : de 18h à 20h

Lieu : salle des maîtres

Présents : - *L'équipe enseignante :*
Mmes André, Challe, Dingé, Guénin et Martin ainsi que Mm. Drou et Kulpa

- *Les représentants de parents d'élèves :*
Mmes Nobre et Sarny ainsi que M. Da Costa

- *La représentante de la mairie :*
Mme Goblet

- *La représentante de l'accueil périscolaire :*
Mme Richard

Excusé : M. Zeyringer

Secrétaires de séance : Mmes André et Sarny

## I) L'accueil périscolaire

Manon Richard est la référente de l'accueil périscolaire. L'équipe d'animateurs se compose de Marie-Christine Astier, Sylvie Dupond, Natacha Xavier et Émilie Saché.

Le matin (7h30-8h20), l'accueil périscolaire est composé de trois animateurs. Les activités proposées sont calmes.

Le midi (11h45-13h45), cinq animateurs s'occupent des enfants. Ils récupèrent ces derniers en classe puis se dirigent dans la cour de récréation ou vers le restaurant scolaire. Un premier service a lieu de 11h50 à 12h30. Un second service a lieu de 12h40 à 13h20. Dans le cadre du Projet Educatif Territorial, des activités sont mises en place. Les enfants ont, par exemple, pu bénéficier réaliser de la Zumba et du ping-pong. Ces activités changent après les vacances. Le projet pédagogique est à disposition des parents qui souhaitent le consulter. Afin de respecter le protocole sanitaire, un plan de table est en place dans le restaurant scolaire et le brassage est limité.

Le soir (16h30-18h30), cinq animateurs récupèrent les enfants dans les classes qui vont ensuite se laver les mains avant de prendre leur goûter. Les activités proposées sont physiques ou manuelles. Elles sont organisées à la demande des enfants.

Le matin et le soir, Il y a un animateur pour 14 enfants. Le midi, il y a un animateur pour 25 à 30 enfants. Ces chiffres sont très bas pour le département.

## II) L'élection des représentants de parents au conseil d'école

Sur 184 électeurs inscrits, 58,70% ont participé. La liste FCPE a obtenu 4 sièges avec 70% des suffrages et la liste indépendante a obtenu 1 siège avec 30% des suffrages.

| | Titulaires | Suppléants |
|---|---|---|
| FCPE | Marie SARNY<br>David DA COSTA<br>Mehdi HAOUAS<br>Marie-Claire SCHAMPION | Aurélie BOURBON<br>Judit RUIZ ONETTI |
| Liste Indépendante | Alice NOBRE | Aïcha ELASRI |

Cette année, l'élection a été réalisée exclusivement par correspondance. Le très bon taux de participation nous invite à recommencer l'année prochaine.

Le tableau d'informations pour les parents d'élèves se situe à côté de celui de l'école. La clé est disponible dans le bureau du directeur. Il est possible de contacter les représentants de parents d'élèves à l'adresse suivante :

representantsmariecurieelement@gmail.com

## III) La rentrée scolaire

L'équipe enseignante est composée de M. Drou (CP), M. Kulpa (CE1 et également directeur), Mme Martin (CE1 le vendredi), Mme Challe (CE2), Mme André (CM1), Mme Guénin (CM2) et Mme Dingé (CM2 le vendredi). Le RASED est composé de M. Thimognier (psychologue scolaire), Mme Noblet (maîtresse E) et Mme Guillon-Lambert (maîtresse G). La maîtresse G apporte une aide à dominante rééducative et la maîtresse E apporte une aide pédagogique.

Les agents d'entretien sont Mmes Brieux et Fontaine. Elles ne sont pas présentes sur tout le temps scolaire. Le soir, un troisième agent vient les aider pour le nettoyage et la désinfection des salles.

| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|---|---|---|---|---|
| 24 | 24 | 26 | 25 | 25 |
| Total : 124 élèves<br>Moyenne : 24,8 élèves par classe | | | | |

Dans notre secteur de scolarisation, deux écoles élémentaires se partagent les élèves. L'école République-Liberté a une moyenne de 24,58 élèves par classe.

Le livret scolaire unique sera remis aux familles à chaque semestre.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'absentéisme dans notre école est en moyenne de 3 %. Les absences sont calculées par demi-journée et non par journée complète. On observe une augmentation de l'absentéisme au mois de juillet (11,24%).

Plusieurs familles souhaiteraient inscrire leurs enfants à l'étude surveillée. Malheureusement, nous n'avons pas encore trouvé d'enseignants volontaires, même en prospectant dans d'autres écoles. Pour l'instant, la municipalité ne souhaite pas engager d'autres profils. Peut-être faudrait-il se tourner vers des enseignants à la retraite.

Les cours d'EILE ont repris. Le cours d'arabe, qui était dispensé dans notre école, a lieu maintenant tous les jeudis soir à l'école République-Liberté.

## IV) Le règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas reçu de modification cette année. Il a été adopté à l'unanimité.

## V) La sécurité

L'exercice incendie du début d'année scolaire s'est déroulée le vendredi 24 septembre 2021 :

- Le vieux bâtiment, classes de CP, CE1 et CE2 : 1 minutes et 13 secondes
- Le bâtiment récent, classes de CE2, CM1 et CM2 : 1 minute et 58 secondes
- L'école maternelle : 2 minutes

Ces exercices permettent de familiariser les élèves avec la procédure mais également de vérifier le bon fonctionnement des installations (alarme, portes coupe-feu…).

Les Plans Particuliers de Mise en Sureté ou PPMS sont à jour. Ils concernent les risques majeurs entraînant la mise en sûreté des élèves comme par exemple dans le cas d'une fuite de gaz dans le quartier ainsi que les risques d'attentat et d'intrusion dont le premier exercice a eu lieu le jeudi 14 octobre 2021. Les enfants sont bien confinés dans leur salle qui est verrouillée. Nous avons constaté que l'accès à l'école ne peut se faire que par la porte du préau qui reste ouverte. Il serait intéressant de réfléchir à fermer cette porte pour condamner l'accès de l'école. Le problème est que certains enfants (CP, CE1 et CE2) entrent par cette porte pour aller aux toilettes pendant le temps de classe. L'idée d'une badgeuse est envisagée mais les coûts sont assez importants. Des documents d'informations concernant les bons réflexes ont été transmis aux familles.

Des travaux ont été effectués dans la cour de récréation pour permettre à l'eau de pluie de s'écouler dans les canalisations et non à l'intérieur des salles.

La VMC, se trouvant à l'étage (classe de CM1 et CM2), a été réglée pour être moins bruyante.

Le bardage, côté cour de récréation, est en cours de rénovation. Les travaux ont déjà commencé à l'école maternelle et se poursuivront à l'école élémentaire après les vacances d'automne. Il est prévu que les travaux se terminent avant les vacances de fin d'année.

## VI) Le protocole sanitaire :

Cette année, l'Education Nationale a mis en place une procédure à quatre niveaux. Depuis le 4 octobre 2021, nous sommes passés au niveau 1. Les élèves ne sont plus obligés de porter le masque, ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Ils peuvent continuer de le porter s'ils le souhaitent. Les parents sont invités à laisser un masque dans le cartable de leur enfant. Ce dernier pourra le mettre si des symptômes apparaissent. Les adultes continuent de porter le masque en intérieur. *(**NB :** Depuis le lundi 8 novembre 2021, nous sommes repassés au niveau 2. Le port du masque est redevenu obligatoire pour les élèves).*

Les classes sont désinfectées une fois par jour. Un nettoyage insistant est effectué sur les zones représentant des points de contact (zones fréquemment touchées).

Les parents ne doivent pas mettre leurs enfants à l'école s'ils constatent une température égale ou supérieure à 38°C ou l'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou un membre de la famille. Pour éviter les croisements, les parents respecteront le sens de circulation mis en place.

Si les conditions continuent de s'améliorer, il sera envisagé de retrouver un horaire unique d'accueil le matin. En attendant, les horaires restent inchangés :

- CP, CE1 et CE2 : 8h20-8h30
- CM1 et CM2 : 8h30-8h40.

Les familles, ayant plusieurs enfants, déposent leurs enfants à l'horaire le plus tôt. Par exemple, pour des parents ayant deux enfants (CP et CM1), nous leur demandons de les déposer entre 8h20 et 8h30.

La mesure de fermeture de classe, dès l'apparition d'un cas confirmé dans une classe, reste opérationnelle.

## VII) Fête de l'école

La fête de l'école doit rester à l'initiative des associations de parents d'élèves. Les enseignants et le directeur restent en appui pour les aider. La demande de matériel sera effectuée par le directeur mais au nom de la FCPE. Une concertation aura lieu en février pour organiser la répartition du matériel entre les écoles.
Il serait intéressant de prendre un abonnement auprès de la Sacem. Cela permettrait de passer de la musique pendant la fête de l'école mais également tout au long de l'année. Cet abonnement est lié à un lieu et non aux personnes. Les animateurs du périscolaire sont les personnes qui en bénéficieraient le plus. Les associations de parents qui voudraient organiser un événement pourraient également l'utiliser. La mairie réfléchit à l'achat de cet abonnement. Une décision sera peut-être prise avant le prochain conseil d'école.

## VIII) Divers

Les parents d'élèves aimeraient organiser plusieurs événements cette année :

- Une vente de brioche avant les vacances de février
- Une semaine de sensibilisation aux écrans.

Les prochains conseils d'école se dérouleront :

- le jeudi 24 février 2022 à 18h
- le jeudi 16 juin 2022 à 18h

*Signatures :*

*Représentants de parents :*

M. SARNY FCPE

MINENOBRE
LISTE INDÉPENDANTE

*Le directeur*

David Kulpa